GRAND CONSEIL

Question Daniel Gander et Emanuel Waeber **2014-CE-75**

DEE

BlueFACTORY

27.03.2014

L'Etat et la Ville de Fribourg sont devenus propriétaires du site Cardinal, le 6 juin 2012, en investissant un montant de 12,5 millions pour chacune des parties. Depuis cette date, de nombreuses études ont été menées et une mise au concours organisée pour permettre de légaliser le nouveau plan du quartier.

En parallèle, la Promotion économique (PromFR), de nombreux services de l'Etat et de la Ville ont contribué activement à la mise sur pied de ce projet.

Et, de plus, un Comité de pilotage politique (CPP) a été mis en place pour la gestion des locaux et les locations. Il s'affaire actuellement à la mise à disposition de locaux provisoires supplémentaires. Des locaux sont loués actuellement à FriUp et à différentes sociétés.

Le 12 février dernier, la société blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA a été créée et capitalisée à hauteur de 50 millions. Nous notons qu'un Conseil d'administration et qu'un comité stratégique ont été instaurés. Depuis cette date, la gestion du site sera donc assumée par ladite société et ses conseils. Vu ce qui précède et étant donné l'opacité financière qui règne autour de ce projet, avant la création de la SA, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

1. Quels ont été les coûts pour l'Etat des nombreuses études menées et du concours organisé pour la mise en œuvre du site ?
2. Qu'ont coûté, à ce jour et pour l'Etat, ses services, la PromFR et le Comité de pilotage (CPP) pour la mise sur pied du projet ?
3. Quelles sont/seront les modalités de remboursement des investissements consentis pour l'achat des terrains ?
4. En capitalisant à hauteur de 50 millions et plus encore par après la création de la SA, est-ce que les terrains seront encore commercialisables en cas de difficultés financières de la SA ?
5. Quel est le montant des intérêts hypothécaires pour le compte de l'Etat et qui en assume le recouvrement ?
6. Qui est la société FriUp et par qui est-elle financée ?
7. Lors du transfert de ses connaissances du projet, est-ce que la PromFR sera dédommagée par la SA pour son travail ?
8. Comment et à hauteur de quel montant sera soutenu par l'Etat le financement de blueFACTORY d'ici 2015 à 2020 ?

Les startups sont désormais intimement liées à blueFACTORY. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, seulement 50 % des jeunes entreprises survivent dans les 5 ans après leur création. Selon les experts de la branche seul le 10 à 20 % des startups réussissent à subsister dans le domaine de la technologie.

Nous aimerions avoir une vue d'ensemble sur ce qui s'est fait jusqu'à présent, à savoir :

a) Combien l'Etat a investi dans les startups ?

b) Combien de startups sont actuellement soutenues ?

c) Combien de startups ont atteint la maturité à ce jour et peuvent être considérées comme rentables et viables ?

(Sig.) Daniel Gander et Emanuel Waeber, députés